



Ligue de Football des Pays de la Loire

— Saison 2026 / 2027 —

Modifications aux Lois du Jeu

— Comprendre les évolutions pour mieux les appliquer. —

Applicable à compter du **1er Juillet 2026**



Réunion des Clubs
LIGUE PAYS DE LA LOIRE



Les principales évolutions



TEMPS DE JEU EFFECTIF

Limite de temps lors d'un remplacement

Évaluation des blessures et soins

Décompte de 8 secondes du gardien de but (2025/2026)

Décompte sur les rentrées de touche

Décompte sur les coups de pied de but



AUTRES MODIFICATIONS

Avantage après une reprise de jeu incorrecte

Équipement des joueurs

Limite de temps lors d'un remplacement

« Le présent protocole concerne l'exigence visée à la Loi 3 selon laquelle **un joueur remplacé doit avoir quitté le terrain dans les dix secondes** afin d'éviter les pertes de temps et de maintenir le rythme des matches. »



i Une procédure commune pour **limiter les pertes de temps** tout en préservant le rythme du jeu.

Et si les 10 secondes sont dépassées ?

CONSÉQUENCES APPLICABLES

Le joueur remplacé quitte le terrain dès que possible ;

Le jeu reprend ;

Le remplacement ne peut plus être annulé ;

Le remplaçant attend :

une minute de temps continu (première condition) et
entrer sur le terrain à **un arrêt de jeu sur autorisation de l'arbitre** (deuxième condition) .

VIDÉO



Dépassement
et application du protocole.

❗ **À retenir :** conséquence sportive d'abord, sanction disciplinaire seulement en cas de retards excessifs répétés.

Déroulement de la procédure ?

1


**Autorisation
du remplacement
par l'arbitre.**

ET

**Vérification de
l'équipement
du joueur remplaçant
par l'AA / l'arbitre.**

2



**Début du décompte
de 10 secondes**

3



**Sortie par le point
des limites le plus
proche***

** Sauf indication contraire de l'arbitre*

4



**Décompte visible des
5 dernières secondes**

5



**Entrée
du remplaçant**

 **RÈGLE**  **EXCEPTION**

1 Décompte unique

Remplacements simultanés :

 Un seul décompte
de 10 secondes.

 Il débute après la
**vérification des
équipements du
derniers
remplaçants**

③ Les exceptions

**L'arbitre peut ne pas
appliquer le décompte :**

 joueur
manifestement blessé ;

 raison de sécurité.

 **VIDÉO**



Remplacement demandé et
accordé par l'arbitre

Blessures et soins

POURQUOI UN NOUVEAU PROTOCOLE ?



PROTÉGER LA SANTÉ

Évaluation et soins adaptés.



PRÉSERVER LE TEMPS DE JEU

Limitier les pertes de temps.

Comment se déroule la procédure ?

FRISE CHRONOLOGIQUE — 7 ÉTAPES

1



Blessure

2



**Première
évaluation**

3



**Sortie
du
terrain**

4



**Reprise
du jeu**

5



**1 min en
temps
continu**

6



**Blessé doit
entrer avec
autorisation
de l'arbitre**

7



**Entrée du
blessé**
ligne de touche
si ballon en jeu
ou
n'importe quelle
ligne si ballon
hors du jeu

Quand le joueur doit-il quitter le terrain ?



C'est LA première décision de l'arbitre. Le blessé **QUITTE** le terrain dans les 2 cas suivants :

CAS — ARBITRE SIFFLE FAUTE

1

Soigné sur le terrain

L'arbitre siffle un coup franc et le joueur est blessé **et soigné sur le terrain.**

CAS — ARBITRE ARRETE LE JEU

2

Semblant l'être (arrêt du jeu provoqué par l'arbitre)

Le joueur **semble l'être** — l'arrêt du jeu est provoqué par l'arbitre — que le joueur se fasse **soigné ou pas soigné.**

VIDÉO



Arbitre arrête le jeu car
joueur au sol.
Application du protocole



Dans quels cas la minute ne s'applique-t-elle pas ?



Gardien blessé



Collision gardien / joueur



Deux partenaires en collision
Blessure entre coéquipiers.



Blessure grave



Avertissement / Exclusion
Faute sanctionnée disciplinairement.



Penalty — tireur blessé
Cas spécifique à la Loi 5.



Le joueur refuse les soins

***Exemples :** L'arbitre regarde le joueur et en même temps, ce dernier fait signe de laisser le jeu... et se relève.*

Une équipe sort le ballon « rapidement » alors que le joueur ne réclame aucune intervention et se relève.



Sortie spontanée du terrain

À condition de **ne pas retarder la reprise du jeu.**

Attention : Faire un signe à l'arbitre pour avoir son accord pour revenir en jeu...

Décompte sur rentrées de touche & coups de pied de but



Le protocole concerne le **décompte des cinq secondes** des Lois 15 et 16 visant à éviter les pertes de temps et à maintenir le rythme des matches lors des rentrées de touche et des coups de pied de but.

! Le décompte commence lorsque l'arbitre estime que la reprise du jeu est délibérément retardée...



AU PRÉALABLE : *L'arbitre peut, avant de décompter : Intervenir verbalement*

VIDÉO



Cas d'une rentrée de touche avec l'application du nouveau protocole.

POUR LANCER LE DÉCOMPTE

Le décompte peut toutefois débuter sans ces interventions.

Donner un coup de sifflet ;

Signaler que le jeu doit reprendre ;

Effectuer un décompte visible de 5 secondes.

Et si les 5 secondes sont dépassées ?

⌚ Si le ballon n'est toujours pas en jeu...



RENTRÉE DE TOUCHE

La remise en jeu est accordée à l'**équipe adverse**, au **même endroit**.

VIDÉO



Rentrée de touche
pour équipe adverse



COUP DE PIED DE BUT

Un **corner** est accordé à l'équipe adverse, **du côté le plus proche** où le coup de pied de but devait être exécuté.

VIDÉO



Corner

⚠ **À retenir** : la conséquence est **sportive**. L'avertissement n'intervient que si le joueur retarde ensuite **excessivement** la reprise.

| Loi 5 – Advantage

Ce qui change

Le principe de l'avantage s'applique désormais non seulement lorsqu'une faute ou une infraction est commise, **mais également lorsque le jeu reprend de façon incorrecte** alors que le ballon est en jeu (rentrée de touche, coup franc...).

Exemple :

En cas d'une touche mal exécutée, si le ballon profite à l'équipe adverse, l'arbitre laisse l'avantage se développer.

Si l'avantage ne se concrétise pas immédiatement ou dans les secondes qui suivent, l'arbitre revient à l'infraction initiale (on fait rejouer la touche).



Loi 4 – Équipement des joueurs

CE QUI CHANGE

Du concept de « bijoux » à un principe général de **sécurité**.



Objets dangereux

Les objets dangereux restent **interdits** et doivent être retirés.



Accessoires sans danger

Les accessoires sans danger sont désormais **autorisés**, à condition d'être **couverts** de manière sûre.



Adhésif ≠ autorisation

Le simple fait de recouvrir un objet dangereux avec du **ruban adhésif** ne le rend **pas autorisé**.



Exemple : Boucle d'oreille recouverte d'un sparadrap = autorisé



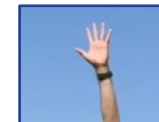
La règle se résume à une question : l'objet présente-t-il un **risque pour la sécurité** ?

Rappel

Modalités de gestion des 8 secondes pour le gardien

Le décompte des huit secondes débute à partir du moment où l'arbitre estime que le gardien est **clairement en possession du ballon avec ses mains**.

5 dernières secondes : décompte visuel



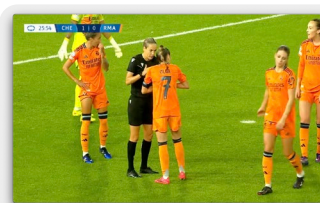
Main levée avec décompte visible des doigts

Capitaine seul à parler à l'arbitre : Principes

Seul joueur identifié par le brassard autorisé à communiquer avec l'arbitre.
L'arbitre reçoit les demandes d'explications uniquement du capitaine

Responsabiliser le Capitaine

Renforcer la Relation Capitaine / Arbitre



- INTERDIT :** Attroupement de joueurs autour de l'arbitre
- AUTORISÉ :** Communication avec capitaine uniquement

*Questions & Echanges



Anthony Torralba - CTRA -

**Si des questions ou des besoins de clarification surviennent au cours de la saison,
je reste à votre disposition pour y répondre :**

atorralba@lfpl.fff.fr